



MISSION REGIONALE D'AUTORITE ENVIRONNEMENTALE
HAUT-DE-FRANCE
DU CONSEIL GENERAL DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

La Présidente
de la mission régionale
d'autorité environnementale
Hauts-de-France

à

Monsieur le Maire d'Estrun
56 Grand'rue
59 295 Estrun
(mairie.estrun@orange.com)

Lille, le 18 juin 2019

Objet : Avis de l'autorité environnementale sur l'élaboration du plan local d'urbanisme
de la commune d'Estrun
N° d'enregistrement Garance : 2019-3415

Monsieur le Maire,

Vous avez saisi l'autorité environnementale pour avis sur le projet de document cité en
objet.

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint cet avis.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, en l'assurance de ma considération
distinguée.

La Présidente
de la mission régionale d'autorité
environnementale Hauts-de-France,

Patricia Corrèze-Lénée

Copies : Préfecture du Nord
DREAL Hauts-de-France